

78<sup>ème</sup> ASSEMBLEE GENERALE DU SYNDICAT DES COMMERCANTS DES  
MARCHES DE PROVENCE VAUCLUSE ET LIMITOPHES  
SORGUES LE 23 JANVIER 2008

**RAPPORT MORAL De Dominique DAMIANO  
PRESIDENT DU SCMP VL**

On peut dire qu'une transition est réussie lorsque chacun a trouvé sa place au sein d'un Conseil d'Administration renouvelé en 2007. Charles VALENTI, Président d'honneur est ainsi devenu conseiller technique.

La démission du secrétaire Général en cours d'année pour désaccords ne nous a pas facilité la tâche. Il a en revanche gardé son poste de Vice-Président au sein du Conseil d'Administration et souhaite d'ailleurs renouveler son mandat en 2008.

Nous avons pu constater la disproportion des moyens engagés afin de sauvegarder le commerce indépendant au regard des ponts d'or qui sont offerts à la distribution industrielle. Nous soutenons d'ailleurs la position de la Fédération Nationale des Syndicats des Commerçants des Marchés de France sur la commission ATTALI. En effet, comme l'indique Madame BRASSENS : il s'agit d'une « mise en scène grossière pour accorder aux grandes enseignes ce qui leur a été promis et qu'elles réclament depuis des années : avoir le monopole de la distribution et imposer leur dictat aux fournisseurs. » Nous portons les mêmes questionnements et les mêmes craintes soulevés par la Secrétaire Générale de la FNSCMF à savoir :

- qui peut-être assez crédule pour croire que les grandes enseignes vont pouvoir concilier ventes à perte et vedettariat au cac 40 ?
- si les mesures préconisées par la commission ATTALI sont adoptées, celles-ci signeront l'arrêt de mort des petits commerces.
- que penser de la proposition des membres de la commission d'accorder des aides subventionnées par le Fisac pour soit disant préserver la vie commerciale en zones rurales ? Surtout lorsqu'on sait que ce fond a été distrait de son objectif initial !
- il faut éliminer et encore éliminer les petits commerçants et mettre ainsi un terme aux situations acquises – dixit Jacques ATTALI. Que de belles perspectives en somme pour nos commerces !!! (cf. lettre de Charline BRASSENS – copie jointe).

Aussi, nous ne pouvons que dénoncer le soutien de François MARIANI à ces orientations politiques. Nous pouvons d'ailleurs souligner quelques incohérences entre les propos et les actes. En effet, comment annoncer (édito de dynamique – juin 2007 n°49) que « Le Vaucluse s'enfonce dans la pauvreté : le taux de chômage est élevé, 50% des vauclusiens ne paient pas l'impôt sur le revenu et plus de 70% d'entre eux sont éligibles au logement social. Les actifs ne peuvent plus accéder à la propriété sauf à dépasser leur capacité de remboursement » tout en s'acharnant à prôner une politique qui ne contribue qu'à accroître ces effets-là ?

Toutefois bien que le commerce de proximité soit considéré comme atteint d'immobilisme chronique ou encore ses porte-parole taxés de "déclinologues" tout juste bons à "faire taire", la force de notre organisation professionnelle est d'être réactive aux orientations municipales ou toute autre allant à l'encontre de notre activité comme par exemple :

- ✧ **A Carpentras** où la réhabilitation de la "Maison de Pays" et la réorganisation de la place du 25 août ont généré une perte de 70 mètres linéaires pour 6 commerçants

sous prétexte de la sécurité et de l'esthétisme sur une place de marché. Vous comprendrez donc nos inquiétudes à l'aube des prochains travaux d'aménagement en centre ville, quant à la volonté de la municipalité de maintenir tous les commerçants du marché avec leurs véhicules en cœur de ville.

- ✧ **A Cavillon** : Nous déplorons que les services techniques n'aient pas pris en compte les recommandations du service Foires et Marchés. Celui-ci avait tracé des marques au sol afin d'indiquer les emplacements adéquats pour la pose de mobilier urbain sans gêner les commerçants non sédentaires. Est-ce bien innocent ? D'où nos inquiétudes quant aux travaux prévus place du clos et la prise en compte du marché et des commerçants déballant avec leurs véhicules en ce lieu. Nous n'avons aucune garantie pour l'instant mais nous avons d'ores et déjà questionné la municipalité sur ce point.
- ✧ **Déchets générés par le marché** : notre coopération a toujours été constructive avec les villes qui le souhaitaient et elle le restera mais la remise en question profonde de certains gestionnaires de villes ou communautés de communes quant au traitement des déchets est inacceptable. L'organisation a d'ailleurs fait réaliser une étude relative au traitement des déchets générés par le marché avec l'IUT de DIGNE génie biologique et la COVE. Le rapport de l'étude réalisée ouvre des pistes de traitement sélectif et des solutions sur lesquelles nous sommes prêts à travailler. Mais il est clair que le droit de place inclut non seulement la location du domaine public mais aussi les services inhérents aux marchés parmi lesquels : le ramassage des emballages et le nettoyage des rues par les services compétents .
- ✧ **L'un de nos combats en 2007** aura été d'éviter l'annulation ou le déplacement des marchés à l'occasion des jours fériés. Nous avons réussi à éviter cela à Tarascon pour le 8 mai et Arles le 14 juillet. Il n'y a que Saint-Rémy-de-Provence où cette année le marché du 15 août a été déplacé au 16. En ce qui concerne l'annulation systématique du marché lors de la fête votive en septembre, la municipalité semble ouverte à la discussion sur ce point et d'autres problèmes soulevés quant à la gestion du marché.
- ✧ **Quelques points noirs subsistent dans le GARD**, notamment à **Beaucaire** où 5 ans de travail n'ont pas abouti au résultat escompté. Nous observons même une régression dans le mode de gestion de ce marché. Autre exemple, **Pont-Saint-Esprit** qui use et abuse de ses prérogatives : déplacements, exclusions arbitraires, extensions des terrasses de café au détriment des commerçants non sédentaires..... Enfin, dernier exemple : la ville d'**Uzès**. La municipalité ne réunit plus la commission des marchés et devant son incapacité à régler les problèmes, sa seule réponse est la répression avec exclusions arbitraires et harcèlement policier envers les commerçants du marché.

Malgré tout, certaines villes nous ont conforté dans l'idée que le bon fonctionnement du marché et son dynamisme sont liés, outre le professionnalisme des commerçants, à la volonté politique de la municipalité. Preuve en est la ville de **Bedoin** qui a tout mis en œuvre cette année pour accueillir le marché dans des conditions optimales après les travaux. Bornes amovibles permettant le maintien des véhicules derrière les stands des commerçants, bornes électriques, toilettes publiques. Mesures garantes de l'avenir.

Autre ville, autre exemple, la ville de **Velleron** qui a retiré les panneaux publicitaires 4x3 auchan. Mais aussi **Saint-Martin-de-Crau** ; dont la gestion du marché était déjà très performante ; qui a interrompu les travaux entrepris afin de réévaluer leur impact sur le centre ville et l'accueil du marché. Réflexion entreprise en collaboration avec les villageois et les commerçants. Résultat : le choix d'un marché en centre ville avec véhicules derrière les stands des commerçants l'a emporté. Cela aboutit à un beau

marché. Il faut savoir concernant **Saint-Martin-de-Crau** que la rue principale est identique au cours Bournissac à **Cavaillon**. A bon entendeur...

Mais la plus belle réussite cette année, nous la devons à la ville de **Tarascon** qui a su "terrasser la tarasque" car voilà plusieurs années que nous tentions de sauvegarder la qualité du marché. Eh bien la prise en compte de notre avis et la concertation avec les délégués ont abouti à un aménagement adapté pour les 160 commerçants déplacés et replacés avec véhicules et un revêtement de chaussée adapté, bornes, ajustement, positionnement. Il est important surtout de souligner que depuis que Charles FABRE a repris les rennes de cette ville, il a redonné à ce marché ses lettres de noblesse. De quelle façon ? Par la mise en place d'un service foires et marchés avec un régisseur, Monsieur FIELOUX, 2 placiers et un service d'ordre réactif qui a orchestré tout ce travail. Pour tout cela nous tenions à vous remercier.

Forts de ces résultats, l'ensemble de notre équipe est plus que jamais déterminée à poursuivre son travail et entamer de nouveaux combats. Loin d'être figés dans un autre âge, les marchés regorgent d'idées, de projets qui pourtant peinent à éclore.

- Le projet de panneaux d'entrées de ville indiquant les jours de marché en est le meilleur exemple. Lancé depuis 2004, nous avons tous éléments en main pour le faire aboutir (modèle de panneaux et coût de réalisation). Nous n'attendons plus que l'accord final des différentes institutions investies dans ce projet pour que celui-ci voit enfin le jour.
- Le projet de remplacement des sacs plastiques reste d'actualité avec la réalisation de sacs réutilisables conçus et distribués par la CCI dès le mois de mars. Ces sacs feront double-emploi pour nous puisque nous distribuons depuis deux les sacs réutilisables des marchés édités par la Fédération Nationale des Marchés de France. Le remplacement du sac plastique par des sacs biodégradables devra malgré tout être travaillé en collaboration avec la CCI et les communautés de communes.
- En revanche, Monsieur MARIANI, le projet de réalisation d'un cahier des charges pour la création de marchés du soir que nous avons soumis à l'Interconsulaire en 2004 sera une l'une de nos revendications majeure en 2008. Nous souhaitons l'élaboration de celle-ci (en partenariat avec l'Interconsulaire) pour la création de marchés l'après-midi comme celui de Velleron. Pour cela nous souhaitons qu'une surface de 5 fois 10 000m<sup>2</sup> soit mise à disposition avec la même surface en terme de parkings. Nous pouvons vous garantir que ce projet, au regard des heures et des compétences qu'il nécessiterait contribuerait non seulement à créer des emplois mais permettrait également d'équilibrer la concurrence entre les différentes formes de commerce.

Pour preuve toujours de la volonté des administrateurs de s'investir dans leur action bénévole, l'activité du CPPM n'est pas en reste. Gérard REYMOND, président du CPPM depuis le mois de mars a entrepris le maintien d'emploi de Laurence LARTIGUE. Un audit de l'association a été effectué par ESIA (financé par la région). Cet organisme nous a dirigé vers une agence de conseil en développement OP'N DEV qui a ouvert des pistes de gestion et d'organisation. 8 sessions de formation ont été effectuées. Formation qui a permis à de nombreux administrateurs de se rendre compte de l'importance de la gestion et de l'organisation de l'association et tout le bureau travaille aujourd'hui d'arrache-pied à la réalisation de nos objectifs.

Autre point bénéfique, cette formation nous a également permis de projeter le financement de la Bande Dessinée ; principal support du maintien d'emploi ; le travail réalisé par Jean MARCELLIN est déjà très avancé. Le soutien du Conseil Général et de la CCI est déterminant pour concrétiser ce projet.

Enfin, le nouveau visuel des marchés en Provence (Les Marchés en Provence : l'Essentiel) est déjà visible sur les 10 000 enveloppes prêt-à-poster avec le timbre des marchés. Ce visuel sera également la couverture de notre dépliant "La route des marchés en Provence".

Du côté des animations, notre participation au Festival Brassens ainsi qu'à la semaine du goût seront reconduites en 2008. Enfin, si nous avons su démontrer une fois encore en 2007 que les commerçants non sédentaires étaient dynamiques, nous avons su démontrer leur solidarité. Je tiens à cet effet à remercier Charles VALENTI pour l'action sociale qu'il a soutenue cette année en organisant une soirée "Brassens" afin de soutenir notre collègue Serge DELORME et son petit Anthony ; à qui nous adressons toutes nos pensées ce soir ;. Mais aussi pour la participation du syndicat des commerçants des marchés à l'action téléthon, que Charles a pris en charge cette année.

Merci à toutes et à tous.